



SPECIALITÉ BAC GÉNÉRAL

Arts : danse

*Classes de première et de
terminale générales*

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

3h par semaine pour l'option danse

4h par semaine pour la spécialité danse

DIFFICULTÉ

Aucun niveau de pratique n'est requis, les élèves débutants comme les élèves de niveaux avancés en danse peuvent choisir cet enseignement.

Il s'agit pour l'élève de faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit à l'égard des œuvres et des artistes étudiés, afin d'en percevoir le sens sans jugement de valeur, mais aussi de s'engager physiquement dans des formes de Danse diverses, de travailler avec et pour les autres et d'accepter de se présenter devant un public.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Formations post bac qui nécessitent des compétences de créativité (Art, design, information et communication...)
- Métiers de la culture et de la communication (licence d'art, licence communication et valorisation de la création artistique, licence gestion de projet et structures artistiques culturelles...)
- Métiers des arts de la scène (licence art du spectacle, DMA régie de spectacle, école d'ingénieur son/lumière)
- Métiers de l'enseignement

ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la Danse aura lieu les mardis de 16h à 19h au conservatoire de Charleville-Mézières. Des cours ponctuels seront également programmés au cours de l'année scolaire pour les élèves de première (stages, ateliers, interventions de chorégraphes...)

Nous aborderons la danse à travers ses différentes pratiques, son histoire, ses œuvres et ses artistes ainsi que les métiers du spectacle vivant afin de développer la créativité et d'approfondir les compétences et connaissances culturelles des élèves.

Trois formes de pratique organisent cet enseignement :

- La pratique physique
- L'analyse théorique
- La fréquentation de lieux culturels

